



LA RONDE DES MOTS

Bulletin n°2

Edito

Pour terminer ce trimestre, je vous propose un bulletin un peu particulier. Après de belles années à vos côtés, il est temps pour moi de tourner la page et d'en ouvrir une nouvelle.

Avant de partir, j'avais envie de vous offrir une dernière gazette placée sous le signe du "au revoir", non pas comme un moment triste, mais comme une façon de célébrer tout ce que nous avons construit ensemble : les rires partagés, les matinées d'éveil pleines de découvertes, les échanges riches autour de l'accueil du jeune enfant, et cette belle énergie collective qui fait vivre le RPE.

Au programme de ce numéro :

- Une rubrique dédiée au contrat de travail,
- Une recette facile et gourmande à partager avec les petits,
- Un livre jeunesse à découvrir,
- Une activité créative à tester,
- Une comptine,

Bonne lecture à toutes et à tous !

Laetitia, animatrice du Relais Petite Enfance du DUF,
La Ronde de la Petite Enfance.



ACTU METIER



La période d'adaptation chez l'assistante maternelle : une étape essentielle pour bien commencer l'accueil

Lors de la signature d'un contrat entre un parent employeur et une assistante maternelle, il est possible – et fortement recommandé – de prévoir une période d'adaptation. Cette étape fait partie intégrante du démarrage du contrat et contribue à un accueil serein pour l'enfant comme pour les adultes.

Selon la Convention Collective Nationale, la période d'adaptation est comprise dans la période d'essai : il ne peut donc pas y avoir de période d'adaptation si aucune période d'essai n'a été prévue dans le contrat.

Pourquoi prévoir une période d'adaptation ?

Pour un jeune enfant, entrer chez une assistante maternelle représente un changement majeur : nouvel environnement, nouvelles personnes, nouveaux repères. La période d'adaptation permet de vivre cette transition en douceur.

Pour l'enfant, la période de familiarisation c'est :

- découvrir progressivement son futur lieu d'accueil ;
- créer un lien rassurant avec l'assistante maternelle ;
- s'habituer au rythme (repas, sieste, jeux, sorties...) ;
- vivre la séparation en douceur, étape par étape.



Pour les parents :

- observer les premiers échanges ;
- poser toutes leurs questions ;
- transmettre les habitudes, besoins, rituels et repères de leur enfant ;
- instaurer une relation de confiance avec l'assistante maternelle.

Pour l'assistante maternelle :

- apprendre à connaître l'enfant et ses besoins ;
- ajuster son accompagnement ;
- présenter le fonctionnement de son domicile et ses règles ;
- sécuriser parent et enfant grâce à une communication transparente.

C'est une étape clé pour installer un partenariat serein entre toutes les parties.

L'adaptation dans le contrat : ce que dit le cadre légal

Selon la Convention Collective Nationale:

- La période d'adaptation est incluse dans la période d'essai.
- Elle débute le premier jour de travail effectif.
- Sa durée maximale est de 30 jours calendaires.
- Les modalités (durée, horaires...) doivent être précisées dans le contrat.

Rémunération : comment sont payées les heures d'adaptation ?

Pendant la période d'adaptation, le parent employeur déduit du salaire mensualisé les heures non effectuées, en appliquant la déduction d'absence prévue par la Convention collective.

Cela signifie que :

- La mensualisation démarre dès le premier mois, même si l'accueil est progressif.
- Les heures non réalisées durant l'adaptation sont retirées grâce à la formule de déduction d'absence.
- L'assistante maternelle perçoit donc un salaire ajusté au nombre d'heures réellement effectuées pendant cette période.

Cela garantit :

- pour le parent : un paiement juste et transparent ;
- pour l'assistante maternelle : une rémunération conforme au contrat et à la réglementation.

En conclusion

La période d'adaptation est une étape fondamentale qui permet à l'enfant de se sentir en sécurité, aux parents de se rassurer, et à l'assistante maternelle de préparer un accueil de qualité.

Elle doit être prévue dans le contrat, intégrée à la période d'essai, et sa rémunération doit être calculée conformément à la Convention collective, avec déduction des heures non effectuées.

Prendre le temps d'une adaptation, c'est offrir les meilleures conditions pour démarrer une relation de confiance durable.

Pour accompagner les parents dans leurs démarches, une solution pratique est disponible :

Dès le début du contrat, les parents peuvent utiliser l'application Mon Pajemploi au quotidien. Elle prend en compte le planning d'accueil et calcule automatiquement la déduction d'absence.

Vous souhaitez mieux comprendre les calculs liés à la période d'adaptation ? Le site officiel de Pajemploi met à disposition des exemples clairs et faciles à suivre. Retrouvez-les dans la rubrique "Particulier employeur : gérer les absences de votre salarié" sur www.urssaf.fr.



La Recette de Laetitia



**Bon
Appétit!**

Petits cœurs à offrir

INGREDIENTS	PREPARATION
<ul style="list-style-type: none">• 250 gr de farine• 100 gr de beurre• 1 œuf• 80 gr de sucre• un peu de vanille ou de citron• emportes pièces en forme de cœur <p>Pour la décoration :</p> <ul style="list-style-type: none">• sucre glace• chocolat• vermicelles• stylo alimentaire...	<ul style="list-style-type: none">◦ Mélanger farine, sucre, et beurre du bout des doigts◦ Ajouter l'œuf et la vanille◦ Former une boule , laisser reposer 30 minutes◦ Etaler la pâte et découper des petits cœurs◦ Cuire 10 minutes à 180° <ul style="list-style-type: none">◦ Une fois refroidis, on peut écrire dessus "merci", "bisous" avec un stylo alimentaire, ou bien mettre du sucre glace, ou encore du chocolat pour les plus gourmands

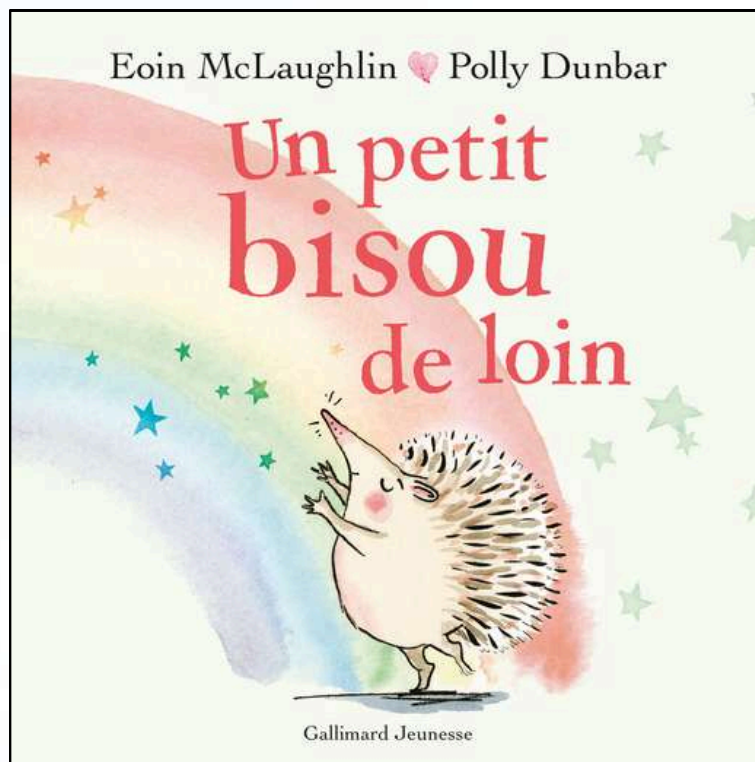


**Impossible de résister à ces sablés cœur :
croquants, dorés... et tellement réconfortants !**



Le Livre de Laetitia

Un petit bisou de loin
d'Eoin Mc Laughlin et Polly Dunbar



“Un petit bisou de loin” est un album tendre et réconfortant qui parle de séparation, de manque et de la manière dont on peut rester connectés par le cœur, même quand on n’est pas ensemble.

Avec des illustrations délicates et beaucoup de douceur, ce livre aide les enfants à comprendre que l’amour circule toujours, même “de loin”, et que les gestes symboliques peuvent rassurer lorsqu’un parent ou une personne importante s’absente.

Un bel album pour accompagner les petits dans leurs émotions et les moments de séparation du quotidien



L'activité de Laetitia



Le cœur qui voyage

Matériel	Réalisation
<ul style="list-style-type: none">• Papier épais• crayons / peinture• Laine• Petites gommettes	<ul style="list-style-type: none">• Découper un cœur dans un papier épais• Décorer les deux faces avec des crayons, de la peinture ou des gommettes• Faire un petit trou en haut et passer un petit morceau de laine• Ajouter un petit mot : "un petit cœur pour te dire au revoir"



Un cœur à offrir, à garder, ou à faire voyager... pour que le lien reste bien vivant.



La comptine de Laetitia

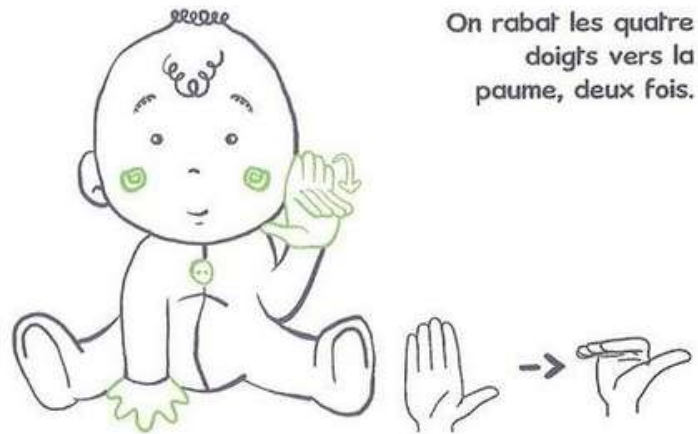


Au revoir les amis ! sur l'air de "Frères Jacques"

Au re-voir les a-mis,
Au re-voir les a-mis,
On a bien joué,
On a bien chanté,
À bien-tôt, à bien-tôt,
À de-main, à de-main !

AU REVOIR

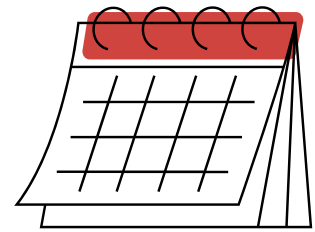
On rabat les quatre
doigts vers la
paume, deux fois.



au revoir



Agenda



Saviez-vous que les assistants maternels ont droit à 58 heures de formation par an ? Grâce à leur Plan de Formation, ils peuvent enrichir leurs compétences, découvrir de nouvelles pratiques professionnelles et mieux accompagner les enfants au quotidien. Une belle opportunité pour évoluer, se questionner, et valoriser leur métier !



FORMATIONS 2026 au Relais Petite Enfance à Faulquemont

- **6 et 13 juin** : Créer et entretenir de bonnes relations professionnelles : communiquer et s'organiser
- **12 et 19 septembre** : Soutenir la parentalité au quotidien
- **Date à définir** : Sauveteur Secouriste du Travail Recyclage (1 samedi)

La validation et l'organisation définitive des formations seront assurées par la future animatrice ou le futur animateur du RPE. Merci pour votre compréhension et pour votre patience

Les assistantes maternelles qui souhaitent poursuivre leur parcours de formation ont la possibilité de se rapprocher des autres RPE de la Moselle, de contacter MEWO à Metz, ou encore d'opter pour des formations en distanciel via EDUMIAM, INFANS et autres plateformes en ligne. N'hésitez pas à explorer ces différentes options selon vos besoins et disponibilités.



Infos pratiques

En cas de questions pendant la fermeture du RPE

En attendant l'arrivée de la prochaine animatrice ou du prochain animateur, les assistantes maternelles et les familles peuvent s'orienter vers les structures suivantes selon leurs besoins :

Pour les questions liées au contrat de travail (droits, obligations, congés, rupture, etc.) :

- Les autres RPE de la Moselle (www.moselle.fr ou Monenfant.fr)
- La DDETS (Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités) : 0 806 000 126
- France Emploi Domicile : 09 72 72 72 76 / www.franceemploi-domicile.fr
- Le 3939 – Allô Service Public, pour toute question juridique générale

Pour les questions concernant l'agrément, les conditions d'accueil, la réglementation

- Votre service PMI (Protection Maternelle et Infantile)

Pour les questions liées à la fiche de paie, au salaire, aux déclarations Pajemploi

- URSSAF / Pajemploi : 0 806 807 253

Pour les parents en recherche d'un mode d'accueil individuel

- Monenfant.fr, l'annuaire national des modes d'accueil
- Liste des assistants maternels disponible en mairie

Pour les parents en recherche d'un mode d'accueil collectif sur le territoire du DUF

- Multi Accueil Tam Tam & Doudous, rue de Tritteling à Faulquemont : 03 87 82 34 86
- Multi Accueil Part'âges, 50 rue de Boulay à Longeville les Saint-Avoid : 09 75 26 74 03

Je vous remercie pour ces années riches, humaines et profondément bienveillantes au service de l'accueil du jeune enfant.

Ensemble, nous avons accompagné les enfants avec douceur, respect, écoute et sécurité, en portant haut les valeurs qui font la qualité de votre métier : la confiance, l'attention à chacun, et le soin apporté à chaque geste du quotidien.

Le RPE ferme désormais ses portes en attendant l'arrivée de la nouvelle personne en charge. Je vous souhaite à toutes et tous une belle continuation, et de poursuivre cette belle mission auprès des enfants avec la même chaleur, la même implication et le même professionnalisme.

merci

